

ANIMATIONS JUILLET 2022

- 🕒 Jeudi 30 juin Réunion d'informations et d'échanges sur les travaux aux Buclanes –
Portant – Route du Saix et Full Led - 20h30 Salle Polyvalente
- 🕒 Vendredi 1^{er} juillet Fête de l'école organisée par le Sou des Ecoles à partir de 18h30
- 🕒 Mardi 02 août Collecte de Sang par l'Amicale des Donneurs de Sang de Salle Polyvalente
- 🕒 Jeudi 1^{er} septembre Café de la rentrée des Classes organisée par le Sou des Ecoles dès 7h30
- 🕒



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022

Le Conseil Municipal,

- a été informé de 4 dossiers de DPU retournés sans préemption :

- * 605 route des Rippes
- * Hameau des Rippes
- * Domaine des Terres
- * 1 lotissement La Prairie



- a décidé d'entreprendre des travaux sur l'ensemble du circuit de chauffage de l'école,
- a choisi L'Atelier du Trait comme maître d'œuvre pour l'extension du local technique,
- a revalorisé divers tarifs pour la location de la salle polyvalente, la location de vaisselle, pour le repas de la cantine, pour le trimestre de garderie et pour les concessions au cimetière,
- a émis un avis favorable à la publicité des actes administratifs par affichage, tout en poursuivant la dématérialisation,
- a entériné l'achat de bons cadeaux pour l'enseignante qui fait valoir ses droits à la retraite,
- a validé le plan de financement proposé par l'agence d'ingénierie 01 pour la création de la nouvelle voie sur la RD64b,
- a accepté le devis de l'entreprise Festilight pour l'achat de décorations de Noël,
- a pris connaissance de divers comptes-rendus de réunion ou état d'avancement de travaux en cours,

Prochaine réunion le jeudi 21 juillet 2022 à 20h15 en Mairie (séance publique)

ÉTAT CIVIL

Noé PERRON

Naissance

3 juin



Mariages

Marie TALERIO & Romain LATTAT

10 juin

Laure BELFY & Ludovic THOMAS

18 juin

Clémence BLATNIK & Jean-Baptiste NICOD

25 juin



Pacs

FULPIN Laétitia & QUIVET Alexandre

17 mai

SCHLEIDT Angélique & LAUDE Geoffrey

24 juin



CHATS LIBRES (suite info mairie de juin)

Le prélèvement des chats aura lieu le mercredi 06 juillet 2022 à partir de 9h00 – lieu de capture La Morandière dans un premier temps. Les chats seront stérilisés puis relâchés dans leur environnement le jeudi 07 juillet 2022.

Il est demandé aux propriétaires de chats tatoués ou pucés de bien vouloir garder leurs animaux à leur domicile. Les nourriciers et nourricières sont invités à ne pas nourrir les animaux les jours précédents afin de faciliter leur capture.

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023

Les inscriptions au transport scolaire sur le site www.rubisjunior.grandbourg.fr devront être effectuées du 15 juin au 31 juillet 2022 pour recevoir votre carte avant la rentrée.

La somme de 20€ comme l'année dernière, sera prise en charge par les communes de Certines et de la Tranclière pour les enfants domiciliés sur leur territoire.

Pour obtenir le remboursement de ces frais de dossier, les parents devront fournir au Secrétariat de Mairie respectif : copie de la carte de leur(s) enfant(s) et un RIB.

L'ensemble des arrêts, lignes et horaires scolaires seront disponibles sur la plateforme ainsi qu'une foire aux questions pour renseigner sur le fonctionnement du transport scolaire. Les familles pourront ainsi faire des recherches d'itinéraires en ligne.

UTILISATION DU NUMERIQUE AU QUOTIDIEN

Une conseillère numérique est à votre service gratuitement les lundis de 15h à 18h30 en Mairie, pour vous accompagner à utiliser vos équipements informatiques, smartphones, tablettes, à naviguer sur internet, à envoyer et à gérer les courriels, à faire des démarches en ligne, à créer et gérer les contenus numériques.

Des cours collectifs seront organisés par thématique en Septembre. N'hésitez pas à exprimer vos besoins !

LÉGUMES BIO ET LOCAUX

Vente de légumes bio par Les Jardins de Cize tous les jeudis de 17h à 18h sous le porche de la Morandière. Les commandes sont à passer sur le site : <https://local.bio> indiquez Certines et cliquez sur Marché de Certines. Candice et Maxime vous attendent nombreux.

ESSARTINES RANDO

Le programme de l'été 2022 (mardis et jeudis) disponible sur <https://certines.grandbourg.fr>

BRUITS ET NUISANCES SONORES - RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuses à gazon, perceuse, scies mécaniques ...) sont réglementés par un arrêté préfectoral. Ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h



Il est demandé à chacun de respecter les horaires ci-dessus afin de ne pas nuire au voisinage.

PLAN CANICULE

Nous rappelons que dans le cadre du Plan canicule, la commune de Certines tient à la disposition des personnes **de plus de 65 ans et des personnes avec un handicap** un registre nominatif communal.



L'inscription sur ce dernier est volontaire et permet le déclenchement, en cas d'alerte, des services sanitaires et sociaux.

Le Secrétariat de Mairie se tient à disposition pour le recueil des données nécessaires.